

Introduction



photo1

Le musée des Traditions et Arts Normands, château de Martainville accueille du 13 mars au 28 septembre 2009, une exposition itinérante sur le costume régional en France intitulée « Des Habits et Nous, vêtir nos identités ». A cette occasion, le musée a choisi de réaménager la salle dédiée aux costumes normands au troisième étage du musée.

Cette nouvelle présentation met l'accent sur l'exceptionnelle collection de costumes, de coiffes, de bonnets cauchois et de bijoux conservés dans les collections du musée et propose une approche nouvelle des collections de costumes normands.

Ainsi, à travers une sélection de tenues de femmes et d'hommes de Normandie, remises en état à cette occasion, la salle aborde plusieurs problématiques liées à l'histoire du costume régional.

Qui portait ces costumes dits « populaires » ?

Comment ces vêtements ont-ils évolué au gré des modes et sous l'influence des nouveaux matériaux apparus au cours du XIX^e siècle (indiennes, strass, tulle) ?

Quelles identités, quelles appartenances sociales les costumes révèlent-ils au sein de la société normande du XIX^e siècle ?

Le costume populaire régional n'est pas un élément figé dans le temps et dans l'espace. En Normandie, comme dans toutes les provinces de France, il évolue et se diversifie tout au long du XIX^e siècle. L'histoire du costume régional en Normandie commence très tôt au regard de la chronologie de l'histoire des costumes régionaux en France. Dès 1730, les normandes se distinguent par le port d'un bonnet, dit « bonnet cauchois », exclusivement porté dans le pays de Caux. La fin du costume régional normand se situe dans la seconde moitié du XIX^e siècle, avec l'abandon des grandes coiffes au profit de coiffes plus petites et plus pratiques. C'est donc dans cette période allant de 1785 à 1850, que le costume populaire normand est à son apogée.

Le costume populaire était porté par une certaine catégorie sociale comme les gros propriétaires fermiers, et non par la plupart des paysans. La raison en est simple. Le costume a un coût. Les tissus d'indienne, les mousselines, les dentelles et le tulle des coiffes sont autant de matériaux issus de l'industrialisation qui coûtent chers au contraire des étoffes de fabrication locale et artisanale auparavant utilisées dans la confection des vêtements paysans.

Ce dossier a été réalisé à l'occasion du réaménagement de la salle consacrée au costume en Normandie au musée des Traditions et Arts Normands en 2009, par Mylène Doré, attachée de conservation et Caroline Roudet, assistante qualifiée de conservation d'après les précieux ouvrages de Marguerite Bruneaux sur le costume normand.

1. Les sources pour l'étude de l'histoire du costume normand



photo 2

Les costumes sont eux-mêmes des témoignages de premier choix. Ils permettent d'appréhender les matières, les techniques de couture ainsi que les rapports qu'entretenaient nos ancêtres avec ces vêtements portés jusqu'à l'usure, raccommodés, transmis de générations en générations. L'iconographie pallie souvent aux lacunes des collections muséales en apportant un témoignage privilégié sur la représentation du costume. Parmi les sources qui permettent l'étude du costume deux sont à distinguer : d'une part les sources écrites dont les inventaires après-décès et les contrats de mariage, qui sont des sources précises et fiables, et d'autre part les sources iconographiques qui peuvent parfois être le fruit de l'interprétation voire de l'imagination de leur créateur.

Les inventaires après-décès ainsi que les contrats de mariage, sources premières dans l'étude du costume normand menée par Marguerite Bruneau dans les années 80, apportent un éclairage particulier sur la composition des garde-robes paysannes et bourgeoises, sur le nombre de pièces, leurs matières, leurs dénominations, leurs particularités locales. Ils attestent également que le costume est porteur d'une identité régionale certes mais que, pour celui qui le porte, il dit bien plus. Il peut parler d'une situation matrimoniale, d'un niveau de richesse, d'une appartenance religieuse.

A. Les tableaux

Le Musée des Traditions et Arts Normands possède une collection intéressante de tableaux, datant pour la plupart du XIX^e siècle et représentant des hommes et des femmes notables ou issus de la riche paysannerie posant dans leur plus beaux vêtements, ou dans des scènes de la vie quotidienne comme c'est le cas dans ce tableau de Georges Paradis, *Un intérieur du Pollet* vers 1830-40. Ces tableaux, souvent anonymes, offrent un témoignage intéressant pour l'histoire du costume traditionnel car ils dépeignent avec réalisme les costumes populaires.



photo 3

B. Lithographies et gravures

Dès le début du XIX^e siècle, des éditeurs parisiens mandatent des lithographes et dessinateurs pour recueillir les images des costumes de la Normandie. C'est le cas de Louis Marie Lanté qui est envoyé en Normandie en 1819 pour dessiner les coiffes portées par les femmes et ainsi achever le travail entrepris par Pécheux en 1811. Publié sous le nom de *Costumes des femmes du pays de Caux et de plusieurs parties de l'ancienne province de Normandie*, le recueil propose 105 lithographies des femmes des cinq départements normands. Hippolyte Lalaisse (1812-1884) peintre et dessinateur, ou encore Hippolyte Bellanger (1800-1866) parcourront la Normandie pour recueillir des dessins consacrés à l'étude des costumes normands. Ce type de source est à prendre avec précaution, la part d'interprétation des dessinateurs pouvant être importante. Lors de ses tournées en Normandie, Lanté dessine des femmes portant des bonnets cauchois alors que ces derniers ne sont plus portés.



photo 4

2. Evolution du costume dans la première moitié du XIX^e siècle

L'histoire du costume est indissociable des évolutions dans le domaine de la fabrication des tissus qui le composent. Les costumes normands du XIX^e siècle vont très vite intégrer ces nouveautés notamment en ce qui concerne les tissus de coton imprimé. Beaucoup plus légères, souples et colorées que les droguets et autres étoffes de laine, les « indiennes » du nom de leur provenance exotique, se retrouvent dans toutes les tenues féminines de la première moitié du XIX^e siècle. Ces étoffes produites localement dans les vallées du Cailly, du

Robec et du Commerce, vont participer à l'évolution des formes et des matières. L'introduction des étoffes produites en série dans les garde-robes des normandes a également pour conséquence de diminuer le coût des vêtements.



photo 5

A. Du déshabillé à la robe

Le costume des femmes est le plus souvent composé de deux pièces, une jupe et un corsage, l'ensemble étant dénommé « déshabillé ». Mais pour les femmes les plus aisées, la robe est un élément courant. Toujours réalisée dans un tissu souple et coloré, la cotonnade, la robe évolue au gré des modes citadines et parisiennes. La robe d'abord portée par les citadines sera ensuite adoptée par la riche paysannerie et se démocratise dans les tenues portées les jours de cérémonie au cours du XIX^e siècle.

Le costume porté par les normandes au début du XIX^e siècle est souvent très proche des modes de la proche capitale et se distingue surtout par le port des bonnets cachois comme en témoigne cette présentation. La femme porte une robe en indienne de style Empire datant de 1810. La couleur sombre de la tenue est rehaussée par le port d'un bonnet cachois surmonté de ses barbes. Une croix à pierres et son coulant viennent terminer la parure.

Témoin de la pénétration des modes parisiennes dans le costume régional, cette robe en indienne à manches « gigots » fut portée vers 1835. L'ensemble est complété par un pierrot à deux volants et une croix bosse surmontée de son coulant en forme de cœur.



Photo 6 à 8

A. Costume populaire féminin

Le costume de tous les jours est le plus souvent fait de tissu à la fois résistant et peu coûteux ; siamoise, droguet en rouge ou en bleu sont les tissus par excellence du costume quotidien des normandes.

La femme porte le plus souvent une chemise, seule pièce de lingerie, sous une paire d'habits aussi appelés « déshabillé », qui se compose d'une jupe ou « cotte » et d'un corsage ou camisole. Les jupes étaient plus nombreuses dans les inventaires car les femmes en portaient parfois deux l'une sur l'autre selon les saisons. Le tablier est le complément incontournable tant pour les jours de travail que pour les tenues de cérémonie. Il est en siamoise, ou en cotonnades imprimées. Un fichu peut recouvrir les épaules, on l'appelle également mouchoir de cou. Ces mouchoirs sont portés par les hommes comme par les femmes. Ils peuvent être en toile blanche brodée pour les jours de cérémonie, en indienne à rayures ou à fleurs, en mousseline unie ou encore en soie unie ou imprimée. La paire de poche (poches de tissu cousues à un lien noué autour de la taille) est un élément original du costume journalier. Elles se portent par dessus ou par dessous la jupe. Une paire de bas en laine ou en coton protègent du froid.

Cet ensemble bleu est caractéristique des éléments qui constitue au milieu du XIX^e siècle la tenue quotidienne d'une normande. Elle se compose d'une chemise blanche en lin, d'une jupe de coton, d'un mantelet en indienne bleu imprimé à la réserve, d'un tablier et de poches portées sur la jupe. Le bonnet piqué brodé ou non de fils de couleurs est le bonnet des jours de travail mais il est également porté comme support de coiffes.



photo 9

B. Mantelet et pelisse

Vers 1780, on voit apparaître aux côtés des capots, dans les inventaires après décès et les contrats de mariage, les premiers mantelets en indienne rouge que l'on dénomme alors « rouge des indes ». Il faudra attendre le XIX^e siècle pour que le mantelet et la pelisse supplantent réellement le capot. Le capot utilisé pour se protéger du

froid est fait de drap ou de droguet. Le mantelet est une cape courte munie d'un vaste capuchon qui s'arrête à la taille dans le dos et forme deux longs pans sur le devant. Réalisé dans un tissu d'indienne doublé de laine pour tenir chaud, ils sont plus séduisants par leur couleur et leurs légèreté et certainement plus confortables pour certains usages. La pelisse se distingue du mantelet par sa longueur. Elle se compose d'une grande capuche très large qui couvre le haut du dos et la coiffe.

Le mantelet appartient au début du XVIII^e siècle aux femmes élégantes puis se démocratise pour devenir une pièce du costume populaire qui fut très porté dans le pays de Caux. Une agrafe de capot vient rehausser la beauté du vêtement. Elle se compose de deux plaques en argent moulé ou estampé et repercé. C'est souvent l'unique bijou des femmes de condition modeste.



Photo 10 à 12

C. La robe de mariage

Le jour de son mariage, la jeune fille porte sa plus belle tenue qui sera ensuite sortie pour les grandes occasions tout au long de sa vie, adaptant la robe à l'évolution de sa morphologie. A l'occasion de son mariage, la jeune fille porte sa plus belle coiffe, son plus beau mouchoir de cou, blanc en mousseline ou en linon brodé. Le bonnet rond ou pierrot choisi pour ce jour est le plus richement orné, fond et passe brodés et volants bordés de dentelle. Les bas portés ce jour sont également blancs et brodés. Ici le blanc est choisi car c'est la couleur de la mousseline, du linon ou du tulle qui sera brodé pour l'embellir. L'habit de la mariée est communément composé de deux pièces, mais la robe devient de plus en plus fréquente vers 1825. Ici la mariée porte un bijou composé d'un cœur et d'une croix jeannette. Cette croix souvent acquise avant le mariage est en or, en argent ou en vermeil. Sa pâte d'attache est en forme de fleur de lys et elle peut posséder un cœur coulant comme c'est le cas ici.



Photo 13 et 14

D. Le costume masculin



photo 15

Au XVIII^e siècle, les hommes portaient la chemise et la culotte de toile. Les pantalons étaient en siamoise rayée et la cravate était en fait, un mouchoir de toile noué autour du cou. Les guêtres en toile ou coutil protégeaient les bas et les jambes. Le port des sabots de bois permettait d'économiser les chaussures qui elles, étaient réservées aux jours de fête. Enfin, un chapeau à bord en feutre de laine, abritait du soleil et de la pluie.

Au XIX^e siècle, ce costume évolue vers le port d'un pantalon, d'un gilet, d'une veste et d'une redingote pour les jours de fêtes. Cet ensemble est complété par quelques accessoires comme le parapluie, la cravate ou mouchoir de cou, et le chapeau haut-de-forme.

La blouse dénommée en Normandie « blaude » est le vêtement populaire de protection régional. Elle apparaît vers 1780 et se généralise vers 1815. Évoluant dans sa forme, elle perdure jusqu'en 1950. Elle se porte les jours de travail mais également les jours de fêtes où elle s'orne de broderies au point de chainette au col et aux poignets.

Le parapluie, bien qu'un produit de luxe, est un élément incontournable du costume traditionnel normand. À ce costume des jours ouvriers vient s'ajouter une casquette à pont qui se généralise vers 1850.

3. Coiffes de Haute-Normandie



photo 16

Plus que le vêtement, les coiffes constituent l'élément caractéristique et original des costumes traditionnels. Aux XVIII^e et XIX^e siècle, le trousseau de la femme était composé de plusieurs coiffes convenant à plusieurs circonstances : le travail et la parure. Le trousseau de la mariée est décrit dans les contrats de mariages, sources précieuses concernant la qualité et le nombre de coiffes appartenant à une femme. On trouve les coiffes décrites dans ce qu'on appelle le « menu linge ». Il n'est pas rare d'y trouver 12 cornettes, 4 bonnets de coton, 8 pierrots et 5 bonnets de dentelle pour les grandes occasions. Le bonnet de travail est un bonnet de protection. Le bonnet de cérémonie est réalisé dans des tissus plus fins tels que le lin, la mousseline ou le tulle, orné de dentelle et de broderie.

Le Musée possède une large et riche collection de coiffes de Haute-Normandie pour une période allant de 1730 à la fin du XIX^e siècle.

A. La restauration des coiffes.

Le réaménagement de la salle du costume a été le prétexte à la restauration des coiffes du musée afin d'en faire une présentation au public. C'est ainsi qu'une recherche sur les coiffes du musée a été menée en collaboration avec Madame Jacqueline Le Guell, collectionneuse de costumes et de coiffes. Nous lui avons confié le nettoyage des quatorze coiffes actuellement présentées au musée. Son travail remarquable est visible sur ces photographies avant et après nettoyage et remise en forme.



Avant



après

69.97/MTAN
Photo 17 et 18



Avant

Après

87.1.505/MTAN
Photo 19 et 20



Avant 88.123/MTAN
Photo 21 et 22



Après

B. Le bonnet piqué



photo 23

Le bonnet piqué enserre la tête, il est composé de grosse toile blanche matelassée, piquée de gros fils sur toute la surface formant losanges, carrés ou diagonales. Certains de ces bonnets sont rebrodés de motifs floraux sur le fond, en laine bleue ou blanche.

Très solides, ils étaient utilisés comme bonnet de travail, en usage dans les trousseaux au XIX^e siècle, ils servent de support de coiffe dans certains lieux.

C. La cornette

La cornette est une coiffe largement répandue en France au XVIII^e siècle puis au XIX^e siècle. Elle se compose d'un fond, avec à l'avant une longue bande de tissu formant deux longs pans qui peuvent être relevés

ou repliés. On employait pour sa confection de la toile telle que du linon et on bordait de dentelle les cornettes portées les jours de fête.



71.29.9/MTAN
Photo 24 et 25

D. Le pierrot

Le bonnet rond, également appelé pierrot apparaît à la fin du XVIII^e siècle, début du XIX^e siècle. Il connut une grande vogue au XIX^e siècle, remplaçant peu à peu tous les bonnets connus. Les femmes les achetaient par douzaine pour constituer leur trousseau. L'apogée de ces coiffes se situe à la fin de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le pierrot est constitué d'un fond, d'une passe et de deux volants plissés superposés et d'inégale longueur. Les dimensions des éléments constitutifs vont varier ainsi que les tissus utilisés selon les différentes localisations géographiques. La présence de broderie, l'importance du décor ou son absence donnent des indices quant à leur utilisation. Ainsi, les bonnets ordinaires de l'Eure n'ont aucune dentelle tandis que ceux de cérémonie sont très finement plissés et comportent une passe et un fond brodés au point de plumetis ou de Beauvais.



71.25.2b
Photo 26

E. Les pierrots de mariage de l'Eure

A l'occasion des mariages et cérémonies, on choisit le bonnet le plus richement orné pour coiffer la mariée. Le fond et la passe sont brodés et les volants bordés de dentelle. Souvent, la passe est soulignée d'une soutache garnie de petits éléments de cire ou de satin, voire de perles. Les derniers pierrots de cérémonie portés vers 1840-1850 sont en tulle avec une passe entourée d'une guirlande fleurie.



96.244b photo 27

Sur ce tableau réalisé par Schmidt au cours du 1^{er} quart du XIX^e siècle, une femme de Louviers est en habit et en coiffe de cérémonie pour son mariage. La coiffe de mariage est en tulle et dentelle brodés. Elle porte le bonnet rond ou pierrot. Il s'agit d'une belle coiffe, car la femme est issue de la bourgeoisie de la riche cité drapière de Louviers dans l'Eure.



94.52 photo 28

F. Les bonnets de dessous

Toutes les grandes coiffes comportent un bonnet de dessous qui sert de support et permet d'épingler la coiffe ou ses barbes, ses rubans. Souvent mal connus, ils font pourtant partie intégrante de la coiffe.

Le béguin est porté sous le bonnet cauchois. Le bonnet de toile que nous voyons ici est fortement empesé pour le pierrot. Un bonnet de carton recouvert de tissu est utilisé pour les grandes coiffes.



87.1.505
photo 30

G. Les bonnets à usage quotidien

On trouve quantité de bonnets portés pour le travail. Moins spectaculaires que les coiffes de cérémonie, ils comptaient pourtant en grand nombre dans le linge de la femme. La forme de la coiffe s'adapte parfois au travail. C'est le cas pour cette coiffe que l'on trouve dans la région allant du Havre au Tréport. Elles ont été conçues pour résister au vent et utilisées en usage quotidien. Le fond est profond pour y recevoir un chignon, la passe est droite et deux volants plus courts que ceux du pierrot sont réunis par une bande volantée. Deux cordons noués sous le menton fixent solidement la coiffe. On retrouve cette coiffe dans la région de Dieppe, aux alentours des Grandes Ventes.



86.1.5 a
Photo 31

4. Les bonnets cauchois



photo 32

Le Musée des Traditions et Arts Normands possède une riche collection de bonnets cauchois, portés par les femmes du Pays de Caux entre 1730 et 1830. Les sources qui nous permettent d'étudier le bonnet cauchois restent les actes notariés, l'iconographie à travers les tableaux, lithographies, gravures et toiles imprimées, et les témoignages de voyageurs qui ont traversé le Pays de Caux au XVIII^e siècle.

Le bonnet cauchois est une coiffe que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. Sorte de support en carton recouvert de soie brochée, de damas ou de velours, rebrodé de fils d'or ou d'argent, entoilé à son sommet pour recevoir une cornette avec ses barbes de mousseline et dentelle qui descendent le long du corps de la femme.

L'ouvrage de Marguerite Bruneau intitulé *Les bonnets cauchois. Diversité et évolution* édité en 2004 par le Cercle d'Action et d'Etudes Normandes est une étude très complète sur le sujet. La nouvelle muséographie de la salle du costume du Musée des Traditions et Arts Normands est fidèle aux recherches de Marguerite Bruneau. En effet, elle a localisé cinq formes différentes de bonnet correspondant à cinq territoires allant de l'Ouest à l'Est du Pays de Caux. Les cinq bonnets prennent au musée place dans une bonnetière, petite armoire apparue à la fin du règne de Louis XV (mort en 1774), qui peut comporter des tiroirs à la base mais surtout des étagères assez hautes pour « crocher les bonnets ».

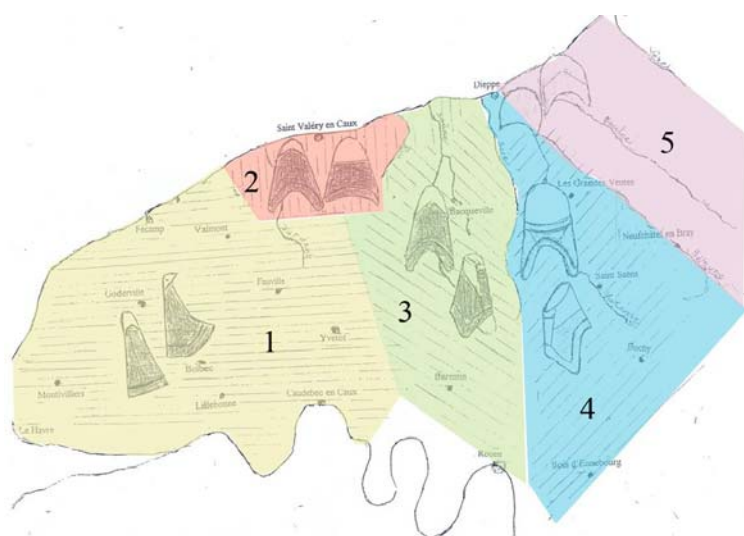


photo 34

Carte des localisations des bonnets cauchois, réalisée par Marguerite Bruneau.

1. L'ouest du Caux
2. Région de Saint Valéry-en-Caux
3. Est du Caux : de la vallée de la Sâne à la vallée de la Scie
4. Est du Caux : de la vallée de la Scie à la vallée de l'Eaulne
5. Est de Dieppe

A. Le décor des bonnets cauchois



87.140.6



95.244a

Photo 35 et 37

Les bonnets cauchois sont ornés d'une broderie composée de galons de cannetille (fils métalliques d'or ou d'argent), de paillettes (petites plaques métalliques circulaires percées au centre), et de verroteries (collées sur un support métallique débordant et percé de quatre trous, ce qui permet la fixation au moyen de fils métalliques). On retrouve sur certains bonnets une broderie de clinquant constituée d'un décor de fleurs découpées dans de minces feuilles métallisées et colorées, cousues sur le bonnet. C'est le décor le moins cher qu'on retrouve surtout à l'Est du Caux. Dans le Caux occidental, on préfère la broderie aux fils d'or et d'argent, l'or étant réservé aux plus beaux exemplaires. En réalité, ce qu'on appelle le fil d'or fin est de l'argent doré, le fil d'or mi-fin est du cuivre argenté et doré, le fil d'or faux est du cuivre laitonné et le fil d'argent faux est du cuivre argenté à la feuille.

B. Les bonnets cauchois de l'Ouest du Caux (zone 1 sur la carte)

Sur une ligne géographique allant de Caudebec-en-Caux à Fécamp en passant par Yvetot, on trouve un premier type de bonnet, le plus célèbre peut-être car le plus représenté des bonnets cauchois.

La forme est pointue, la base arrière rectiligne et les oreilles ne sont pas couvertes. Un large galon forme la base, de manière à le poser à plat sur le devant de la tête. Tous ces bonnets sont dotés à leur sommet d'un support de coiffe rigide et recouvert de toile qui permettait d'accrocher les barbes de dentelles qui descendaient le long du corps de la cauchoise.



69.1.1



87.140.MA.14a

Photo 38 et 39

C. Les bonnets cauchois de la région de Saint Valéry-en-Caux (zone 2 sur la carte)

Le bonnet de la région de Saint Valéry-en-Caux est plus large et moins haut que celui de l'Ouest du Caux. A l'arrière, la partie haute est entoillée afin de recevoir le fond de la cornette qui garnira le bonnet. La base arrière est légèrement échancrée. Le décor est ici composé de broderies de clinquant et de fleurs découpées fixées par canetille. Des verroteries de couleur rouge et bleu ornent l'arrière du bonnet.



87.140.5a



87.140.5d



Photo 40 à 42

C. Les bonnets cauchois de la vallée de la Sâane à la vallée de la Scie (zone 3 sur la carte)

A l'Est du Caux entre la vallée de la Sâane et la vallée de la Scie, on trouve des bonnets caractérisés par leur grande dimension. Sa forme cache les oreilles et possède une profonde échancrure à l'arrière afin de laisser place à un chignon. A l'arrière, le fond dans la partie haute, destiné à recevoir la cornette, est entoilé et de petite taille. Un galon borde tout le bas.

Seuls les beaux bonnets sont entièrement recouverts de broderies. Les bonnets plus modestes n'ont un décor que sur la partie visible, tout ce qui est caché sous la barbe de dentelle est simplement entoilé.



87.140.8c
Photo 43

D. Bonnet cauchois de la vallée de la Scie jusqu'à la vallée de l'Eaulne (zone 4 sur la carte)

Dans cette zone correspondant à la boutonnière du Pays de Bray, on peut supposer que certains bonnets ont été fabriqués autour des Grandes Ventes. Les hauts bonnets y sont encore plus larges que les bonnets de la zone 3, et parfois concaves. Les décors sont encore une fois disposés sur les parties visibles, et le reste est entoilé.



95.244/MTAN
Photo 44 et 45

E. Bonnet cauchois de l'Est de Dieppe (zone 5 de la carte)

Cette petite zone regroupe seulement quelques villages à l'Est de Dieppe. Les bonnets y sont de petite taille et contrastent avec les volumes des autres zones du Pays de Caux. Le devant et l'arrière du bonnet sont échancrés en forme de fer à cheval. Ils ont été conçus pour résister au vent.



87.140.6/MTAN
Photo 46

Légende et crédit photographique

- Photo 1 : Salle du costume. © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 2 : Toile imprimée « costumes normands » © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 3 : Huile sur toile « intérieur du Pollet » de Georges Paradis vers 1830-40. © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 4 : Lithographie « la Grisette de Fécamp » extrait de « Costumes des femmes du pays de Caux et de l'ancienne province de Normandie ». © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 5 : Photo 1 : Vitrine consacrée aux costumes normands de la première moitié du XIXe siècle. © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 6 : Costume féminin vers 1810 © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 7 : Détail du bonnet cauchois © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 8 : Costume féminin vers 1835 © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 9 : Costume populaire vers 1850 © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 10 : Mantelet en indienne rouge. © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 11 : Détail d'une l'agrafe de capot portée sur un mantelet © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 12 : Pelisse en indienne rouge © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 13 : Tenue de Mariage. © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 14 : Détail de la tenue de mariage © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 15 : Huile sur toile « le paysan de la Mailleraye ». © Yohann Deslandes
- Photo 16 : Vitrine des coiffes normandes. © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 17 : Coiffe normande avant restauration © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 18 : coiffe normande après restauration © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 19 : bonnet de dessous avant restauration © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 20 : bonnet de dessous après restauration © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 21 : Pierrot avant restauration © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 22 : Pierrot après restauration © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 23 : Bonnet piqué © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 24 et 25 : Cornette © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 26 : Pierrot © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 27 : Pierrot de mariage de l'Eure © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 28 : Tableau de Schmidt, 1^{er} quart du XIXe siècle
- Photo 30 : bonnet de dessous © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 31 : coiffe de travail de la région des Grandes Ventes © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 32 : Bonnetière © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 33 : Portrait de femme coiffée d'un bonnet cauchois. Yohann Deslandes
- Photo 34 : Carte de localisation des 5 types de bonnets cauchois. © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 35, 36, 37 : Détails de l'ornementation des bonnets cauchois © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 38 : Lithographie extraite de « Costumes des femmes du pays de Caux et de l'ancienne province de Normandie ». © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 39 : bonnet cauchois de l'ouest du Caux © Yohann Deslandes
- Photo 40 et 41 : Bonnet cauchois de la région de Saint Valéry en Caux
- Photo 42 : Lithographie extraite de « Costumes des femmes du pays de Caux et de l'ancienne province de Normandie ». Dessin de Lanté en 1819. Les Valeriquaises restaient fidèles à leurs bonnets, portés sans coiffe pour travailler. © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 43 : bonnet cauchois de la vallée de la Sâane © Musée des Traditions et Arts Normands
- Photo 44 : bonnet cauchois de la vallée de la Scie © Musée des Traditions et Arts Normands

Photo 45 : Lithographie extraite de « Costumes des femmes du pays de Caux et de l'ancienne province de Normandie ». Dessin de Lanté. Commune de Bois d'Ennebourg © Musée des Traditions et Arts Normands

Photo 46 : bonnet cauchois de l'Est de Dieppe © Musée des Traditions et Arts Normands